



15 février 2008 - Christine Lagarde et Fadela Amara ont signé, ce vendredi, avec 37 entreprises « un engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers » dans le cadre d' « Espoir Banlieues », une dynamique pour la France

Le président de la république a annoncé vendredi 8 février une nouvelle politique pour la ville. Christine Lagarde et Fadela Amara ont procédé à une première série de signatures de convention à Bercy avec 37 entreprises volontaires, désireuses de prendre des engagements concrets et chiffrés pour l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers.

Ces entreprises affirment ainsi leur politique d'action positive pour renforcer l'égalité des chances entre jeunes en phase d'insertion professionnelle et notamment lutter contre la discrimination par l'adresse. Cette première série de signatures a porté globalement pour 2008 sur 10.900 emplois, 1.900 contrats de travail en alternance et 9.030 stages. Un bilan intermédiaire sera fait en juin et un rendez vous annuel est prévu.

A cette occasion le gouvernement a souhaité améliorer la connaissance réciproque entre les jeunes et les entreprises, et notamment les plus importantes, pour réaliser les projets professionnels des uns et satisfaire les besoins de recrutement des autres.

Des fédérations et associations professionnelles souhaitent également s'engager et à soutenir leurs membres à adhérer à ce type de démarche. Certaines branches ont en effet des opportunités d'emploi et d'insertion professionnelles importantes à faire valoir. Cinq d'entre elles ont signée également un engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers.

Les ministres invitent d'autres entreprises à adhérer prochainement à un tel engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers. Une nouvelle séance de signature pourrait se tenir au début du printemps. Cette démarche attestera de l'ouverture des entreprises françaises au recrutement de jeunes des quartiers à différents niveaux de qualification.

A cette occasion les ministres ont annoncé que le contrat d'autonomie voulu par le Président de la République serait prochainement mis en œuvre à destination de 45 000 jeunes des quartiers, pour un montant dès 2008 estimé à 24 million d'euros.

1/ 37 entreprises signataires + une association d'entreprises signataires

- ACADOMIA
- ACCENTURE
- ACCOR
- ADECCO
- ADP
- ALSTOM
- AREVA
- AXA
- BRINKS
- CARGLASS
- CARREFOUR
- CASINO
- COCA COLA
- EDF
- EIFFAGE
- FACE
- FEDEX
- FLUNCH
- France TELECOM

- GDF - LCL
- L'OREAL
- MANPOWER
- MEDIAPOST
- MERCK
- PAUL
- PSA
- RATP
- RENAULT
- RHODIA
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SCORE SERVICE
- SNCF
- SUEZ
- SYNERGIE
- TOTAL
- VEDIOR
- WEBHELP

2/ 5 fédérations professionnelles ou associations signataires

- Fédération française du bâtiment
- LEEM (médicament)
- TLF (transport)
- FECD (commerce et distribution)
- IMS entreprendre pour la cité

Contacts presse :

Cabinet de Christine Lagarde : Jean-Marc Plantade / Elisa Ghigo tél :01 53 18 41 35
Cabinet de Fadela Amara : Fanny Auverny/ Alice Michon tél : 01 44 49 80 66

© *Copyright* ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, 15/02/2008